

AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET

CONVOCACTION DU CONSEIL MUNICIPAL

LE 11 AVRIL 2022 A 18 HEURES

SALLE POLYVALENTE – POLE SOCIOCULTUREL DE TROVA

L'organisation matérielle de la Salle du Conseil Municipal ne permet actuellement pas la tenue de réunions d'Assemblée. Dans ce contexte, le Conseil Municipal se réunira en Salle Polyvalente du pôle socioculturel de Trova.

ORDRE DU JOUR

FINANCES - BUDGET

Rapporteur : Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin

1. Approbation du compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par Monsieur le receveur municipal
2. Approbation du compte administratif de l'exercice 2022
3. Affectation des résultats de de l'exercice 2022
4. Vote des taux de fiscalité pour l'exercice 2023
5. Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2023
6. Première individualisation des subventions aux associations au titre de l'exercice 2023

ADMINISTRATION GENERALE

Rapporteur : Monsieur le Maire

7. Autorisation donnée au Maire de déposer, auprès de l'Etat - au titre du fonds vert – un dossier de subvention en vue de la réalisation de la deuxième étude d'AMO relative à la réhabilitation énergétique de la mairie du village
8. Autorisation donnée au Maire de déposer, auprès des services compétents l'Etat un dossier de subvention en vue de la réalisation de l'étude thermique préalable la réhabilitation énergétique de la mairie du village
9. Autorisation donnée au Maire de signer la convention de partenariat entre la commune et l'association I Chjuchini
10. Autorisation donnée au Maire de signer, avec la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien, la convention de mise à disposition de matériels numériques à destination des classes maternelles et élémentaires des écoles d'Alata
11. Autorisation donnée au Maire de signer la convention pluriannuelle d'exploitation d'agricole établie entre la commune et Mme Stella Zonza
12. Demande d'occupation temporaire du domaine public – Fixation du tarif de redevance

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Monsieur Jean-Frédéric Pellegrin

13. Autorisation donnée au Maire de signer la convention relative à l'hygiène et à la sécurité au travail

INTERCOMMUNALITE

Rapporteur : Monsieur le Maire

14. Désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CAPA

**Le Maire
Etienne FERRANDI**

